

VIVRE à BONNES

Juin
2021

N° 471



Maison Pour Tous

8 Impasse Paul Rougnon
86300 BONNES
09 73 52 76 70 mptbonnes86@free.fr

*Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter
la Maison Pour Tous*

Liberté !!

En cette période pandémique, beaucoup d'entre nous on découvert pour la première fois l'importance du mot « liberté ». Jamais depuis la dernière guerre nous n'avions été soumis à des restrictions aussi contraignantes : rassemblements interdits, déplacements limités ou interdits, activités physiques ou culturelles suspendues, fermeture de certains commerces, couvre-feu...etc.

Toutes ces mesures nous ont fait prendre conscience, combien le manque de liberté affecte notre quotidien et entraîne de nombreuses perturbations dans notre vie familiale, notre travail, notre relationnel, dans la scolarité de nos enfants ou petits enfants et dans nos pratiques religieuses, culturelles ou sportives.

Pour certains d'entre nous, cette situation contraignante entraînera, inévitablement des retombées négatives sur le travail, la situation familiale et/ou financière.

Cet épisode douloureux nous montre combien notre liberté est fragile et peut nous affectés à tout moment, même en temps de paix sans laquelle ces contraintes seraient bien plus dures à supporter. Les plus âgés peuvent en témoigner !! Les chiffres de la pandémie semblent évoluer favorablement et les restrictions vont, espérons le , disparaître progressivement.

Auraient-elles pu être évitées ? Libre à vous d'en discuter !

Le Bureau

Vous souhaitez :
nous communiquer un article,
faire paraître une annonce,
donner votre sentiment sur
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos
articles doivent nous parvenir avant le**

15

**de chaque mois pour une
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être
supérieures à 1,2 cm*

**Les annonces de manifestations ne doivent
concerner que celles ayant lieu sur
la commune.**

Merci

Abonnement annuel pour les personnes
hors commune 38€

SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	20	Informations MPT
Page	24	Bibliothèque
Page	26	Informations paroissiales
Page	27	libres opinions
Page	29	Informations associatives
Page	31	Recette
Page	32	Jeux
Page	33	Annonces et publicités

HORAIRES DU BUREAU

MARDI ET JEUDI

8H30/12H-14H/18H

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉUNION DU 04 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-huit avril deux mil vingt et un, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle des fêtes de Bonnes, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

Étaient présents : Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Philippe GOUTY, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Isabelle SCHREIBER, Madame Emilie GUICHARD, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Madame Catherine THEVENET, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur François DUVAULT, Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY, Madame Florence BRANLARD.

Étaient absents excusés : Madame Alice GARCIA qui avait donné pouvoir à Mme Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Yann HILAIRE, Monsieur Pierre AUGEREAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Sébastien RONE, M. Benoît PARENTEAU.

Madame Françoise LANGLOIS-HULIN est nommée secrétaire.

Présence de Madame Florence JARDIN, Présidente de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers. Avant la réunion, Monsieur Serge COUSIN a présenté les structures de la commune et a évoqué les projets et les difficultés. En début de réunion, Madame JARDIN a informé le conseil qu'elle rencontrerait les élus de chaque commune de Grand Poitiers. Les élus ont souhaité évoquer différents sujets sur l'urbanisme, les ordures ménagères, les logements sociaux, la taxe transport, la transition énergétique, les projets du pôle santé et lotissement, les subventions, dotations et financements ...

PARTICIPATION A LA REALISATION DE 4 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX « AVENUE DE LA REPUBLIQUE »

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 6 décembre 2019 adoptant le Programme local de l'HABITAT (PLH) 2019-2024 ;

Vu la délibération du Conseil de Grand Poitiers Communauté Urbaine du 6 avril 2018 fixant les participations financières de Grand Poitiers et de ses communes membres pour le logement social et privé ;

Vu la délibération du 9 avril 2021 définissant la programmation de logements sociaux de Grand Poitiers pour l'année 2020 ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'Habitat de la Vienne achète en VEFA 4 logements individuels au Lotissement « Les Terrageaux 2, Avenue de la République » à Bonnes. Ces logements, labellisés Habitat Senior services (HSS),

seront à destination des personnes vieillissantes en proposant un dispositif de maintien à domicile.

A ce titre, Grand Poitiers a attribué à Habitat de la Vienne une subvention de 27 930€ et la part communale calculée (20 % de la part GPCU) est de 5 586 €, à imputer à l'article comptable 204182.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à signer la convention avec Grand Poitiers,
- à verser cette subvention à Habitat de la Vienne.

INDEMNITE 2021 POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame la Préfète, rappelant les modalités d'attribution de l'indemnité de gardiennage des églises.

Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage de l'église communale était en 2020 de 479,86 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte.

Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage de l'église communale reste équivalent à celui de 2020 dans la mesure où le point d'indice des fonctionnaires n'a pas été revalorisé depuis la circulaire du 7 avril 2020.

En conséquence, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage de l'église communale est fixé en 2021 à 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer cette indemnité pour l'année 2021, applicable au gardiennage de l'église, pour la somme de 479,86 €.

REVISION DU LOYER « 11 AVENUE DE LA REPUBLIQUE »

Vu le contrat de location, signé le 1^{er} mai 2019, avec le bailleur pour un loyer mensuel de 352 € ;

Vu la délibération n°10 du 30 juin 2020, révisant le loyer à 355 € ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que compte tenu de l'indice de références des loyers (IRL), le montant du loyer mensuel devrait être révisé à 354,67€ au 1^{er} juin 2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette proposition.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de réviser le loyer mensuel à 354,67 € à compter du 1^{er} juin 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

Divers :

* Information sur l'avancée du projet ABEILOCAL : Madame Emilie GUICHARD détaille les actions et animations programmées :

- Le 19 mai 2021, animation pollinisation,
- Le 22 juillet 2021, randonnées nature avec la MPT et les vacanciers du camping,
- L'exposition sur les abeilles reste visible à la bibliothèque jusqu'à mi-juin.

* Monsieur Serge COUSIN informe également les Conseillers qu'aura lieu la journée participative de nettoyage le samedi 15 mai 2021 à 9H00 pour ramasser les déchets sur les chemins communaux et ruraux.

* Madame Françoise LANGLOIS-HULIN rappelle la journée du dimanche 20 juin 2021 du parcours artistique, où les talents de notre commune sont invités à exposer leurs travaux manuels...

* Madame Françoise LANGLOIS-HULIN remercie les conseillers et les bénévoles qui ont œuvré sur le camping le samedi 1^{er} mai : Léa LAURENDEAU, Catherine THEVENET, Alice GARCIA, Dominique et Dany LE JALLE, Pascal BUJEAU et Marie-Noëlle THIBAUT, pour des travaux de maçonnerie, peinture, rangement et l'inventaire des résidences.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 1^{er} JUIN 2021 À 20 H 30

NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- **Pharmacie de la Paix : 05 49 56 41 00.**
 pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr
- **Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.**
- **Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75.**
06 64 03 34 94.
- **Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.**
- **Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.**
- **Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.**

Le mot du Maire

Le budget 2021 a été voté le 13 avril dernier en conseil municipal. Il traduit les orientations pour notre commune et concilie la mise en œuvre de nos priorités.

Dans le cadre de la refonte de la fiscalité locale 2021, la loi de finances a pour conséquence la suppression de la perception de la taxe d'habitation sur les résidences principales par les communes.

La compensation de cette perte sera réalisée par l'intermédiaire de deux ressources fiscales distinctes :

- La part de la TFPB* départementale du territoire de la commune de Bonnes (17,62 % du foncier bâti),
- Part des frais de gestion perçus par l'Etat, à titre principal, sur les taxes additionnelles à la TFPB.

Lors du vote du budget, le conseil municipal a voté une augmentation du taux de la part communale passant de 14,9 % à 15,5 % ; s'ajoutant au 17,62 % (part départementale du foncier bâti).

Au regard du contexte actuel, la commune aura des dépenses supplémentaires liées aux protocoles sanitaires renforcés.

Les projets 2021 s'inscrivent dans la section investissement à hauteur de 622 176 € dont une part importante est dédiée à l'extension du pôle santé mais également à la rénovation et la mise en accessibilité d'une partie du patrimoine communal, de la participation à l'implantation de 4 logements locatifs sociaux « avenue de la république » et à la réalisation des études préalables au futur lotissement « Pied Chevrier ».

Madame, Monsieur, ce budget nous permet de poursuivre les projets d'avenir nécessaires à la revitalisation de notre commune. Nos investissements sont largement subventionnés et source de recettes à l'avenir.

Bien à vous

Serge COUSIN,

Maire de BONNES



* Taxe foncière propriétés bâties



Collecte des déchets

Sortie et rangement des contenants de tri sélectif

Il est rappelé que les bacs doivent être présentés sur le trottoir devant chaque parcelle concernée, la veille du ramassage à partir de 18H00.

Les bacs doivent être rentrés par les usagers dès que possible après le passage du camion benne et sont tolérés sur la voie publique jusqu'à la fin du jour de la collecte.

Merci de votre compréhension.

 HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC			
Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – Fermé l'après-midi	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00
☎ 05 49 56 40 17 - 📠 05 49 56 48 51 contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr			

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES	
Lundi – mardi – vendredi	Mercredi - Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45
Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, cartons .	
Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.	

PERMANENCES SOCIALES Madame CASTEL, Assistante Sociale est à votre disposition UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.		
Judi	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 📠 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 📠 0549460402

Une nouvelle secrétaire polyvalente

Claire Hérault est recrutée en CDD comme adjoint administratif secrétaire polyvalente depuis le 04 mai 2021.

Outre les fonctions de secrétaire administratif (2 après-midi / semaine à la mairie), elle accueille les lecteurs à la bibliothèque et assure la gestion des résidences et du camping.

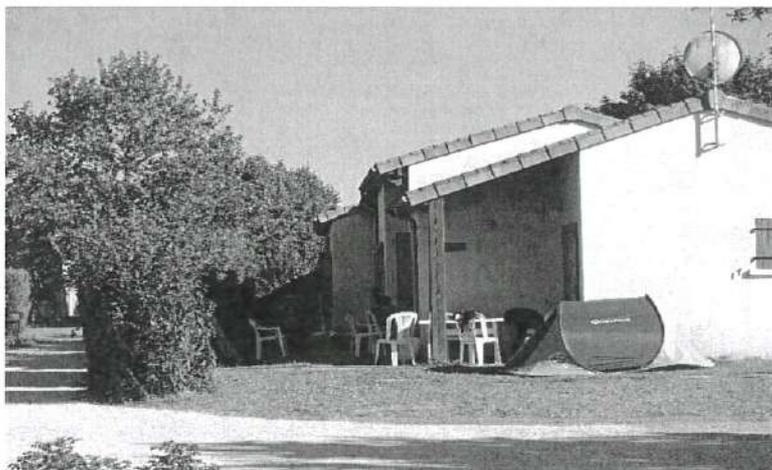


RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne

Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.

**Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES
*sont ouvertes toute l'année***

Nous contacter : ☎ 05 49 56 40 17 ou 05 49 56 44 34
camping@bonnes86.fr - www.campingbonnes86.fr





SACN Catherine BINET
Chargée de Relations Publiques (CRP)
Secrétariat général pour l'administration (SGA)
Direction du service national/ESN sud-ouest/CSN Poitiers
Bureau CRP
Tél : 05.49.00.24.98 - PNIA : 821.861.24.98
catherine.binet@intradef.gouv.fr
csn-poitiers.com.fct@intradef.gouv.fr

ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale et du livret de famille des parents.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site.

www.mon-servicepublic.fr/le-recensement-citoyen-en-ligne

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, **est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet : l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : **www.defense.gouv.fr/jdc**

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers :

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone 05.49.00.24.69

Courrier : Centre du Service National de Poitiers

Quartier Aboville - BP 90647 - 86023 POITIERS CEDEX

VITESSE RETABLIE A 90KM/H

La commission départementale de sécurité routière vient de donner son feu vert au rétablissement de la vitesse maximale autorisée à **90km/h sur l'axe CHAUVIGNY/CHATELLERAULT RD 749.**

REMERCIEMENTS

Je remercie les bénévoles qui ont participé à l'opération « Préservons notre commune » le samedi 15 mai 2021. Une trentaine de kilos de canettes, de bouteilles en verre et de déchets de toutes sortes ... ont été collectés.

Serge COUSIN, Maire de Bonnes

PROCEDURE POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Par délibération en date du 09 avril 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine a voté la mise en place d'un dispositif d'aide financière à destination des particuliers habitant les 40 communes de Grand Poitiers, qui souhaitent faire détruire, par une entreprise spécialisée, un nid de frelons asiatiques sur leur terrain ou immeuble pour la période du **3 mai au 20 novembre 2021**.

L'aide est plafonnée à 100 € TTC, limitée à une seule aide annuelle par foyer et ne pouvant excéder 40% de la facture acquittée de l'entreprise.

La Direction Hygiène publique – Qualité environnementale de Grand Poitiers Communauté urbaine assurera la gestion des dossiers de versement de la subvention qui pourra être octroyée.

Néanmoins, certains administrés peuvent nous contacter pour nous demander des renseignements sur la démarche à suivre pour obtenir cette subvention.

Pour information, le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site de Grand Poitiers Communauté urbaine **grandpoitiers.fr** dans la rubrique : <https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/environnement/les-frelons-asiatiques>

Pour les usagers non équipés d'internet et afin de leur éviter de se déplacer jusqu'à la Direction Hygiène publique – Qualité environnementale située à Poitiers, il est possible de retirer les dossiers de demande de subvention en version papier à la mairie.

Le dossier, accompagné des pièces justificatives est à transmettre par courrier ou par mail à la Direction Hygiène publique – Qualité environnementale impérativement **avant le 26 novembre 2021**.

Aucune subvention ne sera versée pour les dossiers reçus après le 26 novembre 2021.

La Direction Hygiène publique – Qualité environnementale reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **05 49 52 36 15** ou direction.hygiene.environnement@grandpoitiers.fr



MSA SERVICES POITOU

Pour favoriser le lien social et faciliter l'accès à vos droits, l'association MSA Services POITOU vous propose un atelier pour devenir autonome dans l'usage de l'outil numérique et de la navigation sur internet :

Atelier Médiation Numérique Seniors **« Restez Connecté »** **Chauvigny (86300)**

Nous vous invitons à participer à **5 séances sur la thématique du numérique** alliant l'utilisation de la tablette, de ces applications et la navigation sur internet. Un groupe de 10 personnes est constitué pour l'ensemble du cycle. La première séance aura lieu le :

Mercredi 16 juin 2021
De 10h00 à 12h00
MFR Chauvigny - Salle des associations
47 route de Montmorillon - 86300 Chauvigny

Cet atelier s'adresse aux **seniors, quel que soit leur régime de retraite.**

Les places étant limitées, une inscription est souhaitée, en nous retournant la fiche d'inscription accompagnée du règlement **avant le 09 juin 2021.**

*Le protocole sanitaire recommande (sans obligation) la vaccination ou la réalisation d'un test PCR/antigénique avant votre participation à l'une de nos actions.
De plus, les gestes barrières et le port du masque reste en vigueur*

Pour tout renseignement, contactez-nous au **05 49 44 56 32** et/ou consultez notre site [MSA SERVICES POITOU](#)



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

DES 20 ET 27 JUIN 2021

Les procurations

Depuis le 06 avril 2021, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure numérique « *Maprocuration* » est largement dématérialisée.

Cette nouvelle télé-procédure permet de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne à savoir : les électeurs, les policiers et les gendarmes habilités ainsi que les communes.

Comment ça marche ?



1 - L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.

The image displays four sequential screenshots of the 'maprocuration.gouv.fr' web application:

- Étape 1: Je suis ...** Fields for 'Nom de naissance' (DUBOIS), 'Prénom(s)' (Angela Claire Louise), 'Né(e) le' (24-08-1962), and 'Courriel' (wosscwodda-3728@yopmail.com).
- Étape 2: Je vote à ...** Fields for 'Code du département' (59) and 'Recherchez votre commune' (Lysle).
- Étape 3: Je donne procuration à ...** Fields for 'Nom de naissance' (DUPONT), 'Prénom(s)' (Jean Claude Bernard), and 'Né(e) le' (22/01/1944).
- Étape 4: Je donne procuration pour ...** Selection options for 'La prochaine élection' (Nécessaire à l'inscription et régularisation) and 'Une période donnée'.

Votre demande de procuration a bien été prise en compte

Votre numéro de demande à présenter au commissariat ou à la gendarmerie est le :

XBQ7V3

2 - Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'assistant de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. L'identité de l'électeur mandant apparaît à l'écran, l'OPJ / APJ la contrôle au regard de la pièce d'identité présentée. **La validation sur le portail par l'OPJ / APJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.**

3 - Le maire, ou le service à qui il a donné délégation, se connecte sur le portail Internet dédié. Il procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.

Les lieux de votes

Cette année va avoir lieu deux élections simultanément à savoir les élections régionales et départementales **les 20 et 27 juin prochains.**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, un protocole sanitaire est appliqué afin de respecter les gestes barrières.

C'est la raison pour laquelle la commune de Bonnes va avoir **deux lieux de vote distincts avec à chaque fois les deux bureaux de vote**, à savoir :

- **A la salle des fêtes de Bonnes : Elections départementales avec Bureau 1 et Bureau 2**
- **A l'école de Bonnes : Elections régionales avec Bureau 1 et Bureau 2**

Le matériel de vote

Pour voter, il est nécessaire **d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote** où on se présente et **de justifier de son identité**. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire. Quelle que soit la commune dans laquelle l'électeur vote, **il faut impérativement présenter une pièce d'identité** afin de pouvoir voter. Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

Compte tenu de la crise sanitaire, **il est demandé de venir avec son propre stylo bleu ou noir** afin de signer les feuilles d'émargement après avoir voté. **Le masque est obligatoire**. Du gel hydro-alcoolique sera à la disposition à l'entrée et à la sortie de chacun des bureaux.



Ouverture 2 juin

BASSINS CHAUFFES 27°

Horaires

Juin

Mercredi et samedi : 14h-19h30

Jeudi et vendredi : 17h30-19h30

Dimanche : 10h-12h / 14h-18h30

Juillet et Août

Du lundi au samedi.....14h -19h30

Dimanche.....10h-12h / 14h -19h30

Septembre

Mercredi et Samedi 14h -19h

Jeudi et vendredi 17h - 19h

Dimanche.....10h-12h / 14h -18h30

Tarifs

	Tarif plein (+18 ans)	Tarif réduit (-18 ans)
--	--------------------------	---------------------------

Entrée Individuelle	2.50€.....	1.50€
---------------------	------------	-------

Carte 10 bains	20€.....	12€
----------------	----------	-----

Carte saison	35€.....	25€
--------------	----------	-----

Seulement Juillet et Août

Gratuit moins de 5 ans

Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières



Nombre de personnes
maximum autorisées limité

**Port du masque obligatoire
jusqu'aux cabines**

Paiement par CB recommandé

Douche savonnée obligatoire

Leçons de natation

Le matin de 10h45 à 11h45

Enfant : 8€ / séance	32€ les 5	64 € les 10
----------------------	-----------	-------------

Adulte : 11 € / séance	44 € les 5	88 € les 10
------------------------	------------	-------------



► Espace Détente

Boissons fraîches, café et thé

Glaces et bonbons



Grand Poitiers Communauté urbaine : 05.49.46.14.72

Piscine aux heures d'ouverture : 05.49.59.07.94

Maître Nageur, Paul : 06 42 05 52 60



Bonjour à tous,

Nous pouvons enfin nous retrouver !
Venez retrouver les animateurs pour **la dernière soirée avant l'été !**
Attention inscription/réservation obligatoire par mail ou téléphone !
Masque obligatoire pour la soirée.

Soirée
« Tournoi multisports ! »
Prévoir pique-nique.
Attention 12 places max.

VENDREDI 4 JUIN 2021
A **18h45** au foyer de la MPT de Bonnes. Nous irons par la suite au City-Park de Bonnes.
Fin de soirée 20h45.

De plus, je vous rappelle que ces soirées sont ouvertes aux enfants ayant 10ans et plus.

L'équipe d'animation

Venez nombreux ! Venez heureux !

Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'enseignement Espac'ados
18, rue de la Brouette du Vinaigrier 06.33.86.98.92
86005 Poitiers cedex 05.49.38.37.46
espacados@laligue86.org





Le camping prépare la saison !



Comme chaque été, le camping ouvrira en juillet et août aux campeurs de plein air. Des travaux d'entretien sont nécessaires afin d'accueillir les vacanciers dans de bonnes conditions. La majeure partie de ceux-ci sont réalisés par les employés communaux. Cependant, les membres de la Commission tourisme-culture-patrimoine ont eu la volonté de participer, et ont mené un **chantier participatif le samedi 1er mai**. Cette journée a été opérationnelle. Ainsi, ont été réalisés : des travaux de maçonnerie et d'électricité, de rangement, d'inventaire du linge et du matériel des résidences, ... Tout au long de cette journée, les volontaires ont travaillé par petits groupes, dans la bonne humeur.



Etaient présent de gauche à droite, au premier plan : Alice Garcia, Dany et Dominique Le Jallé

Au second plan : Léa Laurendeau, Tony Bonhomme, Catherine Thévenet, Marie-Noëlle Thibault, Françoise Langlois-Hulin, Pascal Bujeau, (photo Jean-Claude Hulin)

Un grand merci à eux !

LES DATES D'OUVERTURE DU CAMPING :

**du samedi 26 juin au
samedi 2 septembre 2021**

Françoise Langlois-Hulin

FÊTE DU VILLAGE



SAMEDI 10 JUILLET

ESPLANADE DES FÊTES

ORGANISEE PAR LA MAISON POUR TOUS

EN PARTENARIAT AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

ET LA MAIRIE.

AU PROGRAMME JEUX ET MANEGES POUR ENFANTS

DEBUT DE SOIREE EN MUSIQUE AVEC LA FORMATION O.DISSAY.

DINER EN EXTERIEUR SUR RESERVATION.

MENU 12 €

KIR OFFERT



MELON

TERRINE

SAUCISSE-MERGUEZ / FRITES

FROMAGE

TARTE

BOISSONS EN SUS.



Réservation MPT 09.73.52.76.70/ mptbonnes86@free.fr

(Avec le respect des règles sanitaires et sous réserve de mesures gouvernementales)

MAISON POUR TOUS

Dans le cadre du programme national

« Mai à vélo »

BONNES, le 6 juin 2021 à 9H30

parcours familial de 11 ou 22 km

inscription/départ parking camping

venez nombreux-cadeau à l'arrivée



(Manifestation qui était prévue le 9 mai)

La Maison Pour Tous,
en collaboration avec la Commission culture de la Municipalité
vous invite au :

4ème PARCOURS ARTISTIQUE,

Le dimanche 20 juin 2021, de 10 à 18 heures

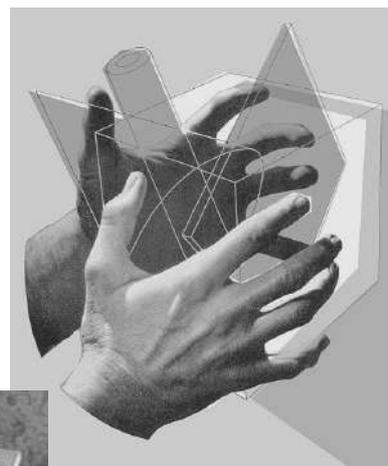
*En différents lieux au centre bourg (maison des associations, école,
Esplanade, dans des jardins)*

Venez découvrir des oeuvres réalisées par des bonnoises ou bonnois, tout en flânant dans le cœur du village, après avoir voté !

Nous ne savons pas toujours que nos voisins, nos connaissances, sont des passionnés qui ont des loisirs très créatifs, qu'ils n'osent pas montrer !

C'est donc sans chichi que nos artistes vont présenter leurs créations, sans concours, sans vente, juste pour les yeux, et aussi pour échanger avec les visiteurs.

Nous savons que des sculpteurs, des photographes, des peintres, une créatrice textile seront présents, et d'autres qui nous feront la surprise !



**Pour tous renseignements et inscription, se renseigner, soit à la MPT 09 73 52 76 70,
soit auprès de F Langlois-lin 06 99 22 70 96**



l'actu de juin 2021

bm-bonnes.departement86.fr tél : 05 49 56 11 32 bibliotheque.bonnes@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture de la bibliothèque
mercredi et vendredi, de 16 h à 18 h**

**Animation
bibliothèque**

**Présentation de l'ouvrage documentaire sur le
pont de Bonnes, de Michel BURLLOT,**

Le vendredi 25 juin 2021, à partir de 17 heures 30, à la bibliothèque

Michel BURLLOT nous racontera l'écriture de ce livre, et un débat s'engagera au cours duquel les participants pourront questionner l'auteur sur son intérêt pour le pont, ses recherches



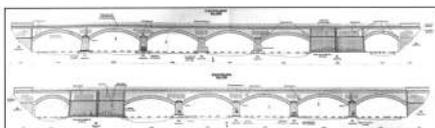
Il dédicacera aussi son livre !

Michel BURLLOT

LE PONT DE BONNES



sur la Vienne



Le Pont de Bonnes compte parmi les monuments les plus importants de la commune. Il constitue un équipement indispensable aux relations entre les habitants des deux rives et participe largement au développement de la vie économique et culturelle. Son histoire mérite assurément d'être racontée....

***Vous pouvez vous procurer le livre de Michel BURLLOT à
La Maison Pour Tous, qui participe à sa publication***

13 avril — 16 juin 2021

Exposition apicole à la bibliothèque.

Bonne nouvelle, l'exposition est prolongée jusqu'au 16 juin !

**Atelier 4-10 ans organisé les
mercredis, de 15h à 16h, sur réservation**



Prix des littératures européennes

Thème 2021 : découverte des littératures
allemandes contemporaines.

Reconstituons et
renforçons notre
comité de lecture
bonnois !

Pour la seconde année, la bibliothèque de Bonnes va participer au Prix des Lecteurs des Littératures Européennes de Cognac 2021. Si vous souhaitez vous joindre au Comité de lecture, c'est simple, faites-vous connaître, soit auprès de la bibliothèque (coordonnées ci-avant) ou auprès de Françoise Langlois-Hulin (06 99 22 70 96 ou hulin@bonnes86.fr).

Principe : entre juin et octobre, vous empruntez à votre rythme les 4 romans auprès de la bibliothèque, et vous notez votre impression, votre coup de coeur. En octobre, la bibliothèque réunira les personnes qui désirent échanger autour de ces ouvrages.



PAULA FÜRSTENBERG, La
Famille du tigre ailé

"Principal trait de caractère : hostile-négatif, coureur de jupon, manque de clairvoyance et de capacité à s'imposer" : c'est ainsi

qu'est qualifié par la Stasi le père de Johanna. Obligé de fuir, il quitte la RDA à la naissance de sa fille. Récemment installée à Berlin, la jeune femme va mener une quête émouvante en explorant les zones blanches de son passé. "



NORBERT SCHEUER, Les Abeilles d'hiver

Janvier 1944, les bombardiers fendent l'air et les abeilles d'hiver dansent dans les champs dans le village d'Eifel, à la frontière entre l'Allemagne et la Belgique. Épileptique, apiculteur et passeur, Egidius Arimond brave les risques de la guerre et de la maladie jusqu'au jour où la Gestapo vient le chercher..

Né en 1951, Norbert Scheuer a déjà écrit plusieurs romans et gagne sa vie en tant que programmeur de systèmes informatiques. Les Abeilles d'hiver est son premier roman traduit en France



ULLA LENZE, Les trois vies de Josef Klein

Josef Klein a deux passions : les échecs et la radio. Cette dernière va l'entraîner à marche forcée dans l'histoire jusqu'à se retrouver au cœur d'un réseau d'espionnage du renseignement militaire allemand. "Trois vies, trois continents, trois identités. Un roman éblouissant sur une page d'histoire méconnue" .

Ulla Lenze est née en 1973 à Mönchengladbach. Elle a étudié à la musique et la philosophie à Cologne, puis a écrit quatre romans dont Les trois vies de Josef Klein, premier roman traduit en France.

TOM SALLER, La danse de Martha



Début des années 1920, la jeune Martha quitte sa petite ville polonaise pour intégrer une nouvelle école d'art : le Bauhaus. Quand les nazis arrivent au pouvoir, l'école est obligée de fermer. Martha rentre

chez elle avec un journal et sa fille. Les derniers jours de la guerre arrivent, et Martha et sa fille sont séparées. Personne ne sait ce que Martha est devenue jusqu'à 2011, lorsque réapparaissent les esquisses du journal de Martha.

Tom Saller mêle la psychothérapie, le saxophone et l'écriture. Artiste complet, son premier roman, La danse de Martha, a connu un véritable succès outre-Rhin.

PIRATAGE INFORMATIQUE

DU DÉPARTEMENT

En janvier dernier, le Département de la Vienne a été victime d'une attaque informatique. Depuis cette date, les sites <https://bdv.departement86.fr> et <https://bm-bonnes.departement86.fr> sont indisponibles. Nous vous informerons lorsqu'il seront à nouveau accessibles. N'hésitez pas à nous envoyer vos souhaits de lecture par mail à bibliothèque.bonnes@wanadoo.fr

Nouveautés de juin :



« GÖTEBORG » de Patrick Fitamant roman adulte

Membre d'une organisation féministe, Lydie mène une existence paisible jusqu'au jour où l'irruption d'un jeune homme fait basculer son existence. Épaulée par Christ, ancien GI devenu majordome, Lydie va tenter de retrouver cet inconnu qui ne lui est peut-être pas si étranger. Entraînés dans un monde dont ils ne soupçonnaient pas l'existence, les deux comparses vont naviguer entre amour, amitié et trahison pour combattre une machination qui pourrait faire basculer le destin de l'Humanité. L'étrange archipel de Göteborg ne serait-il pas l'épicentre d'une guerre de l'ombre d'un nouveau genre ?



« Ces orages-là » Sandrine Collette Roman adulte

C'est une maison petite et laide. Pourtant, en y entrant, Clémence n'a vu que le jardin, sa profusion minuscule, un mouchoir de poche grand comme le monde. C'est un jardin où même mutilé, on peut vivre. Clémence s'y est installée, en abandonnant tout sans laisser de trace. Elle voudrait dresser un mur invisible entre elle et celui qu'elle a quitté, mais il est là tout le temps. Thomas. Et ses orages...

« Mes plus beaux contes à lire le soir »



Plus de 40 contes, grands classiques ou plus modernes, sont réunis dans ce recueil. A lire avec les enfants, pour passer ensemble un moment privilégié.



« Emile et Margot, Merci les Monstres » d'Anne Didier et Olivier Muller

Sur les extraordinaires fleurs et plantes rapportées de Jardimonstre, courent de gigantesques insectes. Brrr! Et que se passe-t-il quand un Grand-Dadai s'empare de la couronne de prince d'Emilie ? Ou quand Margot se rend à la fête des Ma-



« J'apprends LE JUDO » Éditions MILAN

Le judo est l'art martial par excellence ! Ce livre décrit les premières leçons : le rituel du salut, le code moral du judo, les principales prises, les règles d'un combat... Pour mieux appréhender les étapes d'apprentissage, le livre s'organise en 5 parties .



« L'énigme du théâtre » de Nathalie Desperches Boukhatem

C'est un grand jour pour Louise et Arthur. Tante Agnès, violoniste virtuose est en concert dans le théâtre de la ville. Alors que la soirée arrive, les 2 cousins visitent le théâtre. Malgré l'interdiction, ils montent sur la scène et observent les instruments. Le violon de leur tante a disparu. Arriveront-ils à le retrouver ?

INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois de Juin

St Sacrement du Corps et du Sang du Christ

Samedi 5.....18h, messe à La Chapelle Morthemer

Dimanche 6.....10h30, Assemblée de Prière à Chauvigny

10h30, messe à St Julien l'Ars

Mercredi 9.....9h, messe à Chauvigny suivie du partage de

l'Evangile selon St Marc, de 9h45 à 10h45.

11^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Samedi 12.....18h, messe à Ste Radegonde

Dimanche 13.....10h30, messe à Chauvigny

10h30, messe à Bonnes

12^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Samedi 19.....18h, messe St Julien l'Ars

Dimanche 20.....10h30, messe à Chauvigny

10h30, messe à St Martin la Rivière

13^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Samedi 26.....18h, messe à Liniers

Dimanche 27.....10h30, messe à Chauvigny

10h30, messe à St Julien l'Ars

10h30, Assemblée de Prière à Bonnes

Autres informations

Tous les vendredis, méditation du **chapelet** à 15h, à ND de Chauvigny

Tous les samedis, 10h30-11h30, confession à ND de Chauvigny

N'hésitez pas à contacter le **Secrétariat paroissial** : 34 rue Faideau 86300 CHAUVIGNY

Tél : 05.49.46.32.22

Mail : paroissesaintpierre2@orange.fr

Blog paroissial : <https://consultationchauvigny.blogspot.com/>

Site du Diocèse : <https://www.poitiers.catholique.fr/>

Compte Facebook « Paroisse St Pierre II » :

<https://www.facebook.com/pierredeux.paroisse.12>

Il peut y avoir des modifications d'horaire et de lieu de célébrations au cours du mois.

Les informations restent difficiles à annoncer à l'avance et avec précision, à cause des décisions gouvernementales de dernière minute quant aux changements d'horaires de couvre feu ou de confinement. Merci pour votre compréhension.

Libres opinions

Tomber dans le panneau

(tomber dans le piège)

On ne peut comprendre cette expression que si l'on connaît le sens du mot « panneau » au XVe siècle. Il s'agissait alors d'un petit filet que l'on tendait dans l'espoir d'attraper du petit gibier, comme des lapins. Puisqu'il n'était pas nécessaire de les approcher et que ces animaux étaient capturés très facilement, le piège était parfait. On emploie donc l'expression « tomber dans le panneau » pour désigner le fait de se faire piéger sans même s'en rendre compte. Et pourquoi pas flairer le piège dans certains panneaux publicitaires...ou électoraux ? A vous de voir !

Le Pirate



Au 19^{ème} siècle, un vieil homme vivait à Bonnes en ermite dans une petite cabane située au bord de la Vienne, très peu loin de l'endroit appelé « l'abreuvoir ». Certains habitants de Bonnes prétendaient que l'endroit était ainsi nommé, non pas à cause de l'habitude qu'avaient les vaches de la ferme du village (1) de s'abreuver à cet endroit, mais à celle de la proche

présence de notre ermite. « Le Pirate », puisqu'il était ainsi surnommé, avait rarement soif...car il s'humectait la gorge bien avant que la sécheresse ne s'y installe ... Il était l'un des meilleurs clients des trois estaminets du village, l'Auberge de la Mariée à la Voûte, le Relais du Cheval Blanc et le débit de boissons « chez Desvignes », dans le bourg.

Le Pirate, de son vrai nom Auguste Telliam, n'était pas originaire de Bonnes. Il était arrivé là vers l'année 1807 et passait son temps à raconter ses exploits de marin-corsaire et des aventures multiples qu'il avait vécues sur toutes les mers du monde dans les équipages successifs du grand corsaire malouin Surcouf. Le personnage était très populaire à Bonnes et, avec sa jambe droite de bois, son crochet à la place de la main gauche et son œil droit recouvert d'un bandeau noir, il ne passait pas inaperçu dans le village. Tout le monde l'aimait bien et prenait plaisir à l'écouter raconter ses aventures.

-Je n'oublierai jamais le jour où, à bord du brick pilote Cartier, « Le Tigre » (2) nous a annoncé que nous allions nous emparer du navire anglais « Le Triton » et de ses 26 canons. Nous n'en avons que quatre lui fit remarquer un moussaillon...Nous avons notre courage lui répondit le capitaine et nous avons la surprise avec nous. Jamais l'anglais ne se méfiera d'un navire aussi petit que le nôtre, l'anglais est fier et cela va lui coûter, croyez-moi.

Tous les consommateurs du Cheval Blanc étaient suspendus aux lèvres du Pirate qui, son récit terminé, commanda une tournée générale du bon vin de Pied Martin.

Une autre fois, chez la Mariée, il raconta comment, avec ses camarades, il s'empara d'un navire anglais encore plus gros, le

Kent, armé également de 26 canons. « Avec le même Triton ? » demanda un des auditeurs. « Non, précisa le Pirate, cette fois notre Tigre commandait un autre bateau, La Confiance ».

Le Pirate était intarissable (comme sa soif disaient quelques méchantes langues) lorsqu'il parlait de son idole Surcouf. Les adultes du village n'étaient pas les seuls à être intéressés par les récits du Pirate. C'est surtout chez Desvignes, dans le bourg, que les enfants le rencontraient.

- Parle-nous encore du Tigre des mers

-Il s'est emparé de 47 navires et n'a jamais été blessé

-C'est vrai qu'il a parfois transporté des Noirs promis à l'esclavage dans ses navires ?

-C'est vrai qu'il l'a fait quand les armateurs le lui imposaient avant qu'il n'ait son propre bateau ; mais il a toujours refusé de les enchaîner. Il disait qu'il préférait les voir révoltés plutôt que noyés en cas de naufrage.

-Ça ne vous embête pas que nous vous appelions le Pirate ?

-Si, un peu, car je n'étais pas un pirate mais un corsaire, comme Le Tigre.

-Pourquoi vous avez une jambe de bois ?

-J'ai pris un boulet de canon dans la jambe lors de l'abordage du Triton et on m'a mis ce pilon à la place

-Pourquoi vous avez un crochet à la place de la main gauche ?

-Plus tard, lors de l'abordage du Kent, j'ai reçu un coup de sabre anglais et ça m'a coupé la main. Grace à ce crochet, je me

débrouille et, heureusement, c'était la main gauche

-Monsieur pirate, c'est lors de quelle bataille que vous avez perdu votre œil ?

-Oh c'est une autre histoire mon gars. Lorsque j'ai quitté le Tigre pour venir me retirer à Bonnes, je me suis arrêté au Lion d'Or à Chauvigny pour boire un coup. Un moucheron s'est mis dans mon œil, je me suis gratté mais, j'avais oublié que j'avais un crochet...C'est ballot

Jean-Pierre Vassaux.

(1) Il n'y avait qu'une seule ferme « dans le bourg », mais une multitude d'autres situées dans les hameaux alentour.

(2) Surcouf était surnommé « Le Tigre Des Mers ».

PS. Si je me suis inspiré d'un personnage ayant vraiment vécu à Bonnes, toute cette histoire est une pure invention.

VIRIDIFLORA et Fabien le jardinier :

Fabien était satisfait de son travail, il venait de terminer l'entretien hebdomadaire des parterres de fleurs disséminés çà et là dans l'immense jardin entourant la propriété. Ouf ! Se dit-il, je vais pouvoir enfin m'octroyer une pause avant de retourner travailler dans la roseraie !

Oh bien sûr les parterres n'étaient pas parfaits, certains pieds de rosiers plantés il y a quelques années avaient bien du mal à se développer pleinement. Il s'interrogeait

même sur la nécessité ou non de les remplacer.

Il s'inquiétait surtout pour VIRIDIFLORA, un rosier d'une espèce rare qui devait donner des roses vertes.

En fait, celui-ci était plus petit que la normale, replié sur lui-même. Il donnait bien quelques fleurs mais celles-ci, pareilles à ses branches manquaient de vivacité, de couleur. Il était toujours envahi par les mauvaises herbes qui semblaient prendre un malin plaisir à l'empêcher de respirer. C'était presque incompréhensible car, à ses côtés, les autres rosacées se portaient à merveille et ne se gênaient pas pour empiéter sur la place de VIRIDIFLORA.

Il étouffait mais n'osait rien dire...

De peur de se faire rejeter de sa communauté...

De peur de se faire encore plus maltraiter...

De peur de ne plus être aimé...

Et peut-être même, de peur d'en mourir...

Enfin c'était ce que croyait le petit rosier ! C'était sans compter sur ses potentialités ! Car au cours des jours qui suivirent, il décida de s'en sortir. Il ne savait pas de quelle façon mais sa décision était prise, il allait tout tenter...

La semaine suivante, VIRIDIFLORA attendit sagement le jardinier et l'interpella. Ils échangèrent en langage des fleurs, seul langage partagé et Fabien accepta de l'aider pour lui permettre de trouver en lui suffisamment de ressources pour atteindre son objectif. Pendant plusieurs semaines, le jardinier lui fit prendre conscience des ressources inexploitées qu'il avait en lui et l'accompagna pour qu'il décide où, quand, comment les exploiter.

Petit à petit, le petit rosier VIRIDIFLORA devint plus fort. Il se fit respecter tout en respectant les autres, osa dire non, et sut privilégier ce qui était bon pour lui. C'est ainsi que son tronc se développa, ses

branches s'épaissirent, ses épines devinrent de véritables épines et ses fleurs de magnifiques roses vertes :

D'un vert couleur espoir,

D'un vert couleur jeunesse,

D'un vert couleur fraîcheur mais aussi symbole d'équilibre entre le corps et l'esprit et insufflant, la plupart du temps, des pensées positives.

Depuis, VIRIDIFLORA vit en bonne entente avec ses voisines les roses jaunes symboles d'amitié, de joie et de bonne santé.

Ainsi, tout est bien qui finit bien et le propriétaire des lieux vient de plus en plus se ressourcer auprès de ses roses...

Murielle OLIVEREAU





ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

REJOIGNEZ-NOUS !

 Saison | 2021-2022

L'Etoile Sportive de BONNES

RECRUTE

JOUEURS
DIRIGEANTS / BENEVOLES
ARBITRE LIBRE

Premier contact via la page Facebook ou par mail :
correspondant.esb.86@orange.fr

- *Pour la saison prochaine 2021-2022, l'ESB recherche activement un arbitre libre ou débutant.*
- *Toute personne H/F intéressée par la vie associative et/ou passionnée par le football peut rejoindre le club pour nous accompagner au sein de notre équipe dirigeante.*

Pour tout renseignement :

Contactez-nous via notre messagerie Facebook ou par mail :

correspondant.esb.86@orange.fr



ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

Actualités du club :

Personnes intéressées par notre projet club,
Amis supporters, partenaires et licenciés du club,
Notre assemblée générale aura lieu à Bonnes

SAMEDI 19 JUIN 2021

À 10H00*

***Lieu non communiqué pour le moment,
Plus d'infos sur nos réseaux Facebook et Instagram @es.bonnes
Sous réserve du nombre et de l'autorisation de limite de personnes fixée.**

Merci de nous prévenir de votre présence par mail :
correspondant.esb.86@orange.fr

L'Étoile Sportive de Bonnes soutient l'ensemble de ses partenaires pendant cette situation sanitaire et économique compliquée.

Prenez soin de vous,

En espérant vous revoir très bientôt,

Ensemble, soutenons l'ESB !

L'Étoile Sportive de Bonnes.



Atelier «HOTEL A INSECTES»

Proposé par Arthur Petitpas et Pascal Volier du
Groupe Local pour la biodiversité.



Le mercredi 16 juin à 14h30 à l'arboretum.



L'hôtel à insectes est indispensable pour
accueillir les petites bêtes du jardin et respecter la
biodiversité. 

Venez découvrir comment le fabriquer!

Pour une meilleure organisation, inscrivez-vous auprès
d'emilie.guichard6@orange.fr

Le Groupe Local pour la Biodiversité.



RECETTE

Clafoutis aux cerises

- Parts: **8**
- Préparation: **10 min**
- Cuisson: **30 min**

- Cerises 600 g
- Farine 100 g
- Sucre 60 g
- Beurre demi-sel 40 g
- Lait 20 cl
- Oeufs 4
- Sucre vanillé 1 sachet
- Sel 1 pincée

Préparation de la recette :

1. Préchauffez votre four à 210°C.
2. Lavez et séchez les cerises, équeutez-les et égouttez-les. Vous pouvez les dénoyauter ou non.
3. Faites fondre les 40 g de beurre. Mélangez la farine, le sucre, le sel et le sucre vanillé. Incorporez les œufs un à un puis le lait petit à petit en continuant de mélanger. Ajoutez le beurre fondu.
4. Beurrez le moule, rangez les cerises au fond puis versez la pâte à clafoutis.
5. Enfournez le clafoutis aux cerises 10 minutes à 210°C puis baissez à 180°C et laissez cuire 20 minutes supplémentaires. Laissez refroidir le clafoutis aux cerises avant de le partager et de le déguster.

REGALEZ-VOUS !!!!



JEUX

CONVER- SATION À 1 POUR FAIRE DES OLISSADES		SPORT DE COMBAT MARIE 2 FOIS		LA PROIE DU LOUP EFFACÉES		RÉSEAU SOCIAL		IL REND LA JUSTICE		POUR S'HABILLER
								RAYON DE SOLEIL		
FUT PRÉSIDENT DES U.S.A. HABITATION						BIEN CALME NANOMÈTRE				
								CONJONC- TION IL ANNONCE LA PLUIE		
NOTE DE MUSIQUE UN CHAT POUR JERRY			UNE VRAIE MÈRE						PETIT TÊTU	
			TROMPE APPARUE			ILE DU PACIFIQUE HURLEMENT				
MAL À L'AISE AVALÉ						BOÎTE À CERVEAU ADJECTIF POSSESSIF				
			PLANTE AROMATIQUE							
COMPAGNE D'ADAM						ADORENT				

2	9				5	8		
5			3	2				1
					7	2		
		2		4				8
	7							9
4				3		1		
		4	8					
1				7	4			5
		9	6				7	2

C	T	B	T					
C	A	L	I	B	R	E	R	A
V	E	R	E	U	S	E	S	
D	E	V	E	T	I	S	S	E
R	E	T	I	N	E	S		
A	N	E	S	S	E		E	T
E				I		T	R	I
O	U	R	L	E	R	A		S
S	O	U	R	I	R	A	S	
R	E	S	I	S	T	E	R	A
S	E	S		U	S	A		
		R	E	V	E	B	O	
I	R	A		A	L	L	E	U

2	3	8	7	9	6	4	1	5
1	6	5	3	4	8	7	9	2
9	7	4	1	2	5	8	3	6
6	8	1	4	3	9	2	5	7
7	2	3	6	5	1	9	8	4
5	4	9	2	8	7	3	6	1
4	1	6	9	7	3	5	2	8
8	9	7	5	1	2	6	4	3
3	5	2	8	6	4	1	7	9

ANNONCES

**VENDS VELO DE ROUTE HOMME
MARQUE GITANE PRIX 120 €
VTT HOMME 50€
CONTACT UNIQUEMENT PAR SMS
AU 06.32.38.79.02**

**VENDS CARRELAGES EN TOMETTE
110 pièces de 25x25x2.5 cm et 73 pièces 10x10x2.5 cm
Neufs, jamais posés. Prix 400 €
CONTACT UNIQUEMENT PAR SMS
06.32.38.79.02**

**CHERCHE BÂTIMENT A LOUER SUR LA COMMUNE DE BONNES POUR
METTRE DU MATERIEL AGRICOLE PRIX RAISONNABLE
CONTACT : 06.37.50.27.68**

**Cherche bocal de 350
Contact au 06.51.45.07.48 ou à la MPT**

S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & assistance informatique 7j/7



*Pays Chauvinois,
Poitiers, Châtellerault,
Montmorillon*

AVELINE Mathieu

4, avenue de la République
86300 BONNES

06 62 96 22 17

aveline.mathieu@gmail.com

CESU accepté



T. DESMAZEAU

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- CARRELAGE
- CLOISON SÈCHE

86300 BONNES - MOBILE : 06 32 08 04 99

MAIL : DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR



J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers
86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94

ELECTRICITE GENERALE



NEUF et RENOVATION
DEPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60



VENTE DIRECTE

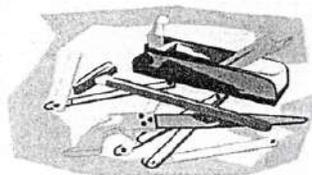
VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION par téléphone au 06.80.65.13.73
ou par mail lavalleedeslimousines@orange.fr

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes



Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUVAULT
06.79.58.15.87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

 *Nuances & Reflets* 

05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :

Mardi

9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi - Jeudi - Vendredi

9h - 12h / 14h - 19h

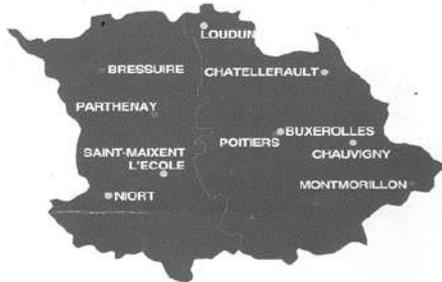
Samedi

9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

5 AGENCES,
LES MÊMES COMPÉTENCES
POUR VOUS SERVIR



Benjamin RAYNAL -ALIZÉ
BUXEROLLES / POITIERS / SUD VIENNE
06 31 87 31 68 - adi2@alize86.fr

Rachel VEZIN - ALIZÉ
CHATELLERAULT / LOUDUN
06 80 70 88 35 - rachel@alize86.fr

Pierre DUCLOS - A2C DIAG
SAINT-MAIXENT L'ECOLE / NIORT
06 60 94 15 35 - a2cdiag@gmail.com

Julien GUERIN - ALIZÉ
CHAUVIGNY / MONTMORILLON
07 88 17 31 88 - julien@alize86.fr

alizé
A2C DIAG
CONTRÔLES &
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Gaz
Plomb
Amiante
Termites
Mesurage
Électricité
Perfs Energétiques



L'institut Ô 31



Après 1 mois et demi de confinement pour Commerce non-Essentiel »
Je suis Très Heureuse de vous Retrouver Mercredi 19 Mai dès 9H

Les Nouveautés Ne Manqueront pas de vous attendre !!

- .Brosses à dents à tête rechargeable (marque APO France), manche végétale, Gratte-langue intégré, Médium ou Souple, fabrication dans les Hauts-De-France.
 - .Baumes Fondants Corps Bio (marque Capitaine), Nourrissant, Ultra Nourrissant, Apaisant, Onctueux, Souplesse, Douceur) Fabrication St Brieux.
- Et bien d'autres produits et accessoires vous attendent.....

Prise de Rendez sur Facebook

Facebook : L'institut Ô31

Téléphone : 05.49.53.46.82

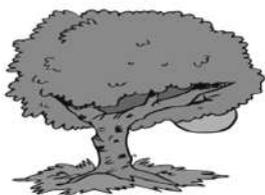
Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi 9h-12h30-14h-19

Mercredi 9h-12h



Florame





NATURE ET JARDIN
Philippe ARLOT PAYSAGISTE

Créations paysagères :

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

Entretiens jardins

Services à la personne « artisans à domicile »

Avantages fiscaux (-50 %)

CESU acceptés

Selon loi de finances en vigueur

Contactez le 05.49.56.89.70
06.74. 21.77.95



S.A.R.L JH MACONNERIE

**MACONNERIE GENERALE
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74
EMAIL : jh.maconnerie@orange.fr



3%.COM

IMMOBILIER

La qualité, la compétence et le prix

DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés

Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique

Le prix : 3% de commission seulement

VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS

CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS

VERONIQUE AUDISSOU

 : 07 81 05 63 71

veronique.audissou1708@gmail.com

MARTINE AVELINE

 : 06 61 43 64 99

aveline.martine@gmail.com





Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

Cueillette de fruits au verger de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, abricots, prunes, poires, pommes etc...

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur www.lesjardinsdelafrolle.fr

& Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h30

DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

TIPH 
Univ' Hair

9 place du monument aux morts
86300 Bonnes

 Salon de coiffure 

 | 
Tiph univ' hair

 09.84.53.40.79

COIFFURE MIXTE
Du Mardi au Vendredi
9h-12h / 14h-19h
Le Samedi
9h-16h

OFFRE SPECIALE POUR LA FETE DES MERES !

DU 25 MAI AU 8 JUIN

-15% SUR LE FORFAIT « SHAMPOOING COUPE COIFFAGE OU BRUSHING »

EGALEMENT POUR LA FETE DES PERES !

DU 15 JUIN AU 29 JUIN

-15% SUR LE FORFAIT « SHAMPOOING COUPE HOMME » OU « COUPE HOMME »

PENSEZ EGALEMENT AUX BONS CADEAUX DISPONIBLES DANS VOTRE SALON

COOP

DE BONNES

MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

7 H 30 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

SAMEDI

8 H 00 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

DIMANCHE

8 H 00 A 13 H 00

17 H 00 A 20 H 00

**MAINTENANT EN VENTE :
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT**

Tout Nouveau!



**VENTE DE LAIT CRU SANS TRANSFORMATION,
SANS CONSERVATEUR
100% NATUREL
PRODUIT LOCAL**

« *La ferme à Flo* »



Vente directe :

œufs - agneaux - miels - maraîchage

Le Clos de Lavault 86300 Bonnes

Tel : 06.37.50.27.68 email : florian.prenant@outlook.fr

Magasin ouvert le mercredi de 15h à 18h



ANNONCE PONCTUELLE

Pour passer une annonce, merci de REMPLIR ce formulaire, de le faire parvenir à la MPT avant le 10 de chaque mois, accompagné de votre règlement de 5 €.

Cherche Vends

TEXTE :



..... @



JUIN-21



1	M	gym enfants en extérieur 16h	17	J	judo 17h/18h et 18h/19h pilates en extérieur 19h30 PISCINE 17H30/19H30
2	M	Bibliothèque16h/18h PISCINE 14H/19H30	18	V	Bibliothèque16h/18h Qi gong 19h/20h
3	J	judo 17h/18h et 18h/19h pilates en extérieur 19h30 PISCINE 17H30/19H30	19	S	PISCINE 14H/19H30
4	V	Bibliothèque16h/18h PISCINE 17H30/19H30	20	D	Parcours artistique espalade des fêtes et presbytère 10h/18h PISCINE 10H-12H/14H-18H30
5	S	PISCINE 14H/19H30	21	L	gym dynamique 19h/20h
6	D	SORTIE A VELO EN FAMILLE DEPART 9H30 CAMPING, PISCINE 10H-12H/14H-18H30	22	M	gym équilibre 9h/10h gym enfants 16h
7	L		23	M	Bibliothèque16h/18h GV Adultes 19h30/20h30 palets 18h30/20h30 PISCINE 14H-19H30
8	M	gym enfants en extérieur 16h Bibliothèque16h/18h	24	J	judo 17h/18h et 18h/19h pilates en extérieur 19h30 PISCINE 17H30/19H30
9	M	Bibliothèque16h/18h GV Adultes 19h30/20h30 palets 18h30/20h30 PISCINE 14H-19H30	25	V	Bibliothèque16h/18h Qi gong 19h/20h PISCINE 17H30/19H30
10	J	judo 17h/18h et 18h/19h pilates 19h30 PISCINE 17H30/19H30	26	S	PISCINE 14H/19H30
11	V	Bibliothèque16h/18h Qi gong 19h/20h PISCINE 17H30/19H30	27	D	PISCINE 10H-12H/14H-18H30
12	S	PISCINE 14H/19H30	28	L	gym dynamique 19h/20h
13	D	PISCINE 10H-12H/14H-18H30	29	M	gym équilibre 9h/10h gym enfants 16h
14	L	gym dynamique 19h/20h	30	M	Bibliothèque16h/18h GV Adultes 19h30/20h30 palets 18h30/20h30 PISCINE 14H-19H30
15	M	gym équilibre 9h/10h gym enfants 16h			
16	M	Atelier "hôtel à insectes" - Bibliothèque16h/18h GV Adultes 19h30/20h30 palets 18h30/20h30 PISCINE 14H/19H30	Le succès n'est pas la clé du bonheur, le bonheur est la clé du succès,		